Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-213502735-20260122-CM2026JAN10-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Nombre de Conseillers Municipaux :

En exercice : 19

Présents à l'ouverture de la séance : 17 - Quorum réuni

Date de la convocation :

15 Janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux janvier, à vingt heures, légalement convoqué, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en Coglès, s'est réuni dans la salle du conseil municipal en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel HELBERT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :
Mr Daniel HELBERT, Mr Rodolphe HAMEAU, Mme Marylène ROUSSEL, Mr Emmanuel BRASSELET, Mr Mickaël JULIEN, Mr Roger MONTHORIN, Mr Pascal RÉGNAULT, Mr Christian DUBOIS, Mme Fabienne TRABIS, Mr Didier LERAY, Mme Sylvie DÉAN, Mme Nathalie DEGUYPE, Mme Manuëla DESPAS, Mme Maud LIGER, Mr Éric D'HANGEST, Mme Virginie MALLE et Mme Sabrina GIROU.

ABSENTS EXCUSÉS : Noëlle CAILLIÈRE qui a donné pouvoir à Sylvie DÉAN, Didier VALTAIS qui a donné pouvoir à Roger MONTHORIN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mr Mickaël JULIEN.

CM2026-JANVIER-N°10
OBJET : AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG – VALIDATION DE LA PHASE N°03

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal, la délibération n° CM2024-JUILLET-N°107 en date du 11 Juillet 2024, concernant le marché pour la maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre bourg qui détermine le cabinet PRIGENT et Associés pour ce dossier.

Suite à la réunion en date du 11 Décembre 2025, le cabinet PRIGENT et Associés présente la phase n° 03 de l'étude de l'aménagement du centre bourg à savoir élaboration d'un programme d'actions avant la réunion publique prévue le jeudi 12 Février 2026.

Après avoir entendu l'exposé du Cabinet PRIGENT et Associés, Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité, quorum réuni – 17 élus présents et 19 élus votants :

- Valide la phase n° 03 de l'étude de l'aménagement du centre bourg à savoir élaboration d'un programme d'actions.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
A Saint-Germain-en-Coglès,
Le 23 Janvier 2026.
Le Maire,
Daniel HELBERT.